

Objet : Collecte des encombrants

Matières acceptées : *(Veuillez noter que cette liste est non exhaustive)*

Voici des exemples d'article volumineux acceptés :

- Appareils ménagers (aspirateur, micro-ondes)
- Bains (acrylique ou fibre de verre), évier, toilette
- Barbecue (sans bonbonne de gaz comprimé)
- Boyaux d'arrosage
- Électroménagers (frigorifère doit être vidé d'hydrocarbure identifié)
- Filtres de piscine en plastique (vidés)
- Grands objets en plastique (meubles, jouets)
- Matelas, sommiers, bases de lit
- Meubles (bibliothèque, bureau, chaise, commode, table)
- Pièces de piscines
- Portes d'intérieurs
- Réservoir d'eau chaude (capacité 910 L ou coupé en 2)
- Stores
- Tapis

Matières refusées : *(Veuillez noter que cette liste est non exhaustive)*

Voici des exemples d'article volumineux refusés :

- Ampoules (lampes, lumières)
- Animaux morts
- Appareils fonctionnant à l'essence (tondeuses, souffleuses)
- Bonbonne de gaz comprimé
- Cendres
- Matériaux en vrac : asphalte, béton, bois, déblais, gravats, pierre, roc, sable, terre (contaminée ou non) et autres débris qui y sont associés
- Matières recyclables / matières compostables et résidus verts
- Pièces de voiture / Pneus
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux
- Résidus de construction (dont le bois de construction), rénovation ou démolition
- Sacs de plastique opaques
- Surplus d'ordures ménagères
- Télévision

**Les items qui sont trop volumineux ou trop solides pour être déposés dans un camion compacteur ne seront pas acceptés.*